

Système de gestion des décisions des instances Recommandation

C.A.: 40.005 (2006-05-01)



	:
	Numéro de dossier :1063303001
Unité administrative responsable	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal
Sommet	•
Contrat de ville	-
Projet	-
Objet	Adopter, en vertu du paragraphe 5, de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un Règlement autorisant la conversion de l'immeuble à des fins d'habitation - Immeuble situé au 265, avenue du Mont-Royal Ouest.

La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises recommande de présenter la proposition suivante:

RÈGLEMENT AUTORISANT LA CONVERSION À DES FINS D'HABITATION DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 265, AVENUE DU MONT-ROYAL OUEST.

ATTENDU que l'immeuble est vacant depuis 4 ans et que des efforts afin d'offrir l'immeuble pour d'autres vocations que l'habitation ont été sans succès;

ATTENDU que le Comité consultatif d'urbanisme, du Conseil du patrimoine de Montréal et du Comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme déplorent l'abandon de l'usage institutionnel mais qu'ils sont, malgré tout, favorable à la conversion de l'immeuble à des fins d'habitation:

ATTENDU que la conversion à des fins d'habitation permet une grande qualité de restauration de l'immeuble;

ATTENDU que l'immeuble est situé dans l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal et ainsi devra faire l'objet de consultation effectuée par l'Office de consultation publique de Montréal;

Il est proposé:

- 1. Adopter, en vertu du paragraphe 5, de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant la conversion à des fins d'habitation de l'immeuble situé au 265, avenue du Mont-Royal Ouest;
- 2. Soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique conformément à l'article 89.1 de la Charte de la Ville de Montréal:
- 3. Déléguer à la greffière de la Ville le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

· - Signé par Guy OUELLET/MON	NTREAL le 2006-04-25 11:20:53, en fonction de /MONTREAL.
Signataire:	Guy OUELLET

Directeur - Aménagement urbain et Services aux entreprises Le Plateau-Mont-Royal , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Numéro de dossier: 1063303001